

OFFRE DE FORMATION

Titre Professionnel Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes

RNCP 37 275 – Niveau 5 – Éligible CPF – Certifié Qualiopi

Session 14 (en cours, juillet 2026 – mars 2027) – Session 15 (novembre 2026 – juillet 2027) – Feurs (42)



1. Identification de la formation

Certification	Titre Professionnel Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes – SOCOACH-TPFPA-001
Numéro RNCP	RNCP 37 275 – Valide jusqu'au 29 avril 2028
Niveau	Niveau 5 – Bac +2 (Cadre National des Certifications Professionnelles)
Certificateur	Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion
Code NSF	333p – Enseignement, formation
Durée totale	1 113 heures : 798h en centre + 315h stage entreprise
Détail centre	350h présentiel + 161h distanciel synchrone + 287h distanciel asynchrone
Périodes entreprise	315h obligatoires (105h CCP1+2 / 210h CCP3+4)
Modalité	Mixte : présentiel + classes virtuelles synchrones + e-learning asynchrone (Teachizy/ICLOUD)
Tarif	9 504,18 € net de TVA (frais d'examen inclus)
Session	Session 14 : du 20/07/2026 à mars 2027 (en cours) – Session 15 : du 16/11/2026 au 09/07/2027 – Feurs (42) / Distanciel possible
Organisme	SO COACH FORMATION – SIRET 89103536200013 – NDA 84420351842 – Certifié Qualiopi QUA009948 au titre des actions de formation et des bilans de compétences
Éligibilité CPF	Oui – financement possible via Mon Compte Formation

2. Objectifs et compétences visées

Objectif général

À l'issue de cette formation, le(la) stagiaire est capable d'exercer le métier de Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes en maîtrisant l'ensemble des compétences définies dans le REAC du titre professionnel RNCP 37 275, organisées en 4 blocs de compétences complétés par un module Intelligence Artificielle intégré.

Objectifs par bloc de compétences

- CCP 1 – Concevoir et préparer la formation : analyser les besoins, définir les objectifs, construire la progression pédagogique et concevoir des activités d'apprentissage multimodales.
- CCP 2 – Animer une formation et évaluer les acquis : faciliter les apprentissages, adopter une posture pédagogique adaptée, évaluer les acquis et remédier aux difficultés.
- CCP 3 – Accompagner les apprenants en formation : individualiser les parcours, accueillir et co-construire, tutorer à distance, accompagner le développement professionnel.
- CCP 4 – Inscrire sa pratique dans une démarche qualité et RSE : respecter la réglementation, effectuer une veille professionnelle, analyser ses pratiques.
- Module IA – Intelligence artificielle appliquée à la formation : utiliser les outils d'IA générative comme supports pédagogiques dans chaque CCP, adopter une posture éthique et responsable (RGPD).

3. Programme détaillé – séquences progressives

Le programme décrit ci-dessous présente le parcours par étapes progressives, avec les compétences travaillées, les modalités pédagogiques associées et les évaluations intermédiaires jalonnant chaque séquence.

CCP 1 – Concevoir et préparer la formation (199,5h centre + 105h stage)

Séquence	Contenu et méthodes	Évaluation intermédiaire
SQ1-1 – Analyser un besoin et élaborer la progression (35h)	Présentiel (14h) : études de cas réels, méthode QQQCP. Synchrones (8h) : échanges de pratiques. Asynchrone (8h) : exercices sur Teachizy, outils IA pour analyser un besoin et définir les objectifs pédagogiques.	Rédaction d'un cahier des charges pédagogique
SQ1-2 – Concevoir un scénario pédagogique multimodal (35h)	Présentiel (14h) : ateliers Schéma Pédagogique Détaillé (SPD). Synchrones (14h) : classes virtuelles de modélisation. Asynchrone (7h) : scénarisation sur plateforme, outils IA pour plans de formation.	Présentation d'un SPD complet au formateur
SQ1-3 – Concevoir des activités et outils d'évaluation (85,5h)	Présentiel (35h) : ateliers Canva, PowerPoint, LMS, capsules vidéo. Synchrones (28h) : ateliers virtuels de production. Asynchrone (22,5h) : production autonome, outils IA pour créer quiz et fiches.	Revue de supports par le formateur
Stage en entreprise CCP1+2 (105h)	Observation et animation de séquences en situation réelle. Convention de stage + livret de suivi obligatoires.	Rapport de stage + évaluation tuteur

Le total centre de 199,5h inclut, outre les séquences ci-dessus, les temps d'accueil, de préparation aux examens blancs et d'activités transverses non décomposés séquence par séquence.

CCP 2 – Animer une formation et évaluer les acquis (199,5h centre + 105h stage, partagé avec CCP1)

Séquence	Contenu et méthodes	Évaluation intermédiaire
SQ2-1 – Animer et faciliter les apprentissages (49h)	Présentiel (21h) : posture pédagogique, AT, PNL, écoute active, micro-enseignement filmé. Synchrones (14h) : simulations d'animation en classe virtuelle. Asynchrone (14h) : analyse de séquences, outils IA pour préparer des animations.	ECF Classe virtuelle
SQ2-2 – Évaluer les acquis (28h)	Présentiel (14h) : techniques d'évaluation formative et sommative. Synchrones (7h) : analyse des résultats. Asynchrone (7h) : construction d'outils, quiz IA.	Examen blanc CCP2 (novembre 2026)
SQ2-3 – Remédier aux difficultés (28h)	Présentiel (14h) : identification des difficultés, techniques d'explicitation. Synchrones (7h) : études de cas. Asynchrone (7h) : fiches de remédiation, outils IA.	Étude de cas de remédiation
SQ2-4 – Animer en distanciel (28h)	Présentiel (7h) : outils collaboratifs (Zoom, Teams, Klaxoon). Synchrones (14h) : animation réelle de séquences distancielles. Asynchrone (7h) : création d'activités e-learning, outils IA.	Auto-évaluation + feedback formateur

Le total centre de 199,5h inclut, outre les séquences ci-dessus, les temps d'accueil, de préparation aux examens blancs et d'activités transverses non décomposés séquence par séquence.

CCP 3 – Accompagner les apprenants en formation (199,5h centre + 105h stage)

Séquence	Contenu et méthodes	Évaluation intermédiaire
SQ3-1 – Individualiser les parcours (35h)	Présentiel (14h) : conception de parcours individualisés, capsule pédagogique. Synchrones (14h) : ateliers individualisés. Asynchrone (7h) : outils IA pour personnaliser les parcours.	Simulation d'entretien d'accueil
SQ3-2 – Accueillir et co-construire le parcours (28h)	Présentiel (14h) : positionnement, entretiens individuels. Synchrones (7h) : simulations. Asynchrone (7h) : plans d'accompagnement, outils IA pour individualiser.	Entretien individuel simulé (S16)
SQ3-3 – Tutorer à distance (21h)	Synchrones (14h) : animation de classes virtuelles de suivi, outils de tutorat asynchrone. Asynchrone (7h) : forum, messagerie, suivi plateforme Teachizy, reporting IA.	Analyse réflexive du tutorat à distance (S18)

Séquence	Contenu et méthodes	Évaluation intermédiaire
SQ3-4 – Accompagner le développement professionnel (21h)	Présentiel (14h) : accompagnement à l'insertion, projet professionnel. Synchrones (7h) : ateliers insertion. Asynchrone (7h) : guide d'accompagnement, outils IA.	Examen blanc CCP3 (janvier 2027)
Stage en entreprise CCP3+4 (210h, dont 105h rattachées à ce bloc)	Prise en charge autonome de groupes. Tutorat de pairs. Constitution du dossier professionnel.	Rapport de stage + évaluation tuteur

Le total centre de 199,5h inclut, outre les séquences ci-dessus, les temps d'accueil, de préparation aux examens blancs et d'activités transverses non décomposés séquence par séquence.

CCP 4 – Inscrire sa pratique dans une démarche qualité et RSE (199,5h centre + 105h stage, partagé avec CCP3)

Séquence	Contenu et méthodes	Évaluation intermédiaire
SQ4-1 – Cadre réglementaire et RSE (21h)	Présentiel (7h) : textes législatifs, démarche qualité Qualiopi, RSE, prévention des discriminations. Synchrones (7h) : analyse réglementaire. Asynchrone (7h) : quiz, veille juridique assistée IA.	QCM de validation des connaissances
SQ4-2 – Veille métier et expertise (14h)	Présentiel (7h) : réseaux professionnels. Synchrones (7h) : veille documentaire. Asynchrone (7h) : veille pédagogique assistée IA, bibliothèque numérique.	Présentation de veille professionnelle (S15)
SQ4-3 – Analyser ses pratiques – APP (129,5h)	Présentiel (63h) : groupes d'échanges de pratiques, analyse réflexive, portfolio professionnel. Synchrones (35h) : supervisions collectives. Asynchrone (31,5h) : journal réflexif tout au long du parcours, APP formalisé.	Présentation du portfolio professionnel

Le total centre de 199,5h inclut, outre les séquences ci-dessus, les temps d'accueil, de préparation aux examens blancs et d'activités transverses non décomposés séquence par séquence.

Module IA – Intelligence artificielle intégrée dans chaque CCP

7 séances pratiques de 5h réparties tout au long du parcours, rattachées aux compétences de chaque CCP :

- SE1 – Comprendre l'IA : LLM, IA générative et usages pédagogiques (rattaché CCP1) – Juillet 2026
- SE2 – Créer des contenus pédagogiques avec l'IA : quiz, fiches, scénarios, capsules (rattaché CCP1) – Août 2026
- SE3 – Personnaliser les parcours apprenants grâce à l'IA (rattaché CCP3) – Septembre 2026
- SE4 – Automatiser les tâches : reporting, bilans, plannings (rattaché CCP4) – Septembre 2026
- SE5 – Éthique, RGPD et usages responsables de l'IA en formation (rattaché CCP4) – Octobre 2026
- SE6 – Chatbots pédagogiques et tutorat IA à distance (rattaché CCP3) – Novembre 2026
- SE7 – Sobriété numérique, impact environnemental et évaluation finale du module (rattaché CCP4) – Janvier 2027

4. Planning prévisionnel – Session 14 (juillet 2026 – mars 2027)

Période	Contenu	Volume horaire
Juillet 2026	Accueil – SQ1-1 : analyse de besoin – SQ2-1 : posture pédagogique – SQ4-1 : cadre réglementaire – Capsule Canva – SE1 IA	70h centre
Août 2026	SQ2-2 : évaluer les acquis – SQ1-2 : scénario pédagogique – Développement personnel – SE2 IA	70h centre
Septembre 2026	SQ1-3 : outils multimodaux – SQ2-3 : remédiation – SQ3-1 : individualisation – SE3+SE4 IA	154h centre
Octobre 2026	Préparation examens – SE5 IA	84h centre + début du stage 1
Novembre 2026	Examen blanc CCP1+CCP2 – SQ3-2 : accueil/co-construction – SQ3-3 : tutorat – SQ4-2 : veille – SE6 IA	77h centre + stage 1 (suite)

Période	Contenu	Volume horaire
Décembre 2026	SQ4-3 : APP – Examen blanc FRA – SQ2-3 : explicitation avancée –	98h centre + fin du stage 1 (105h au total)
Janvier 2027	SQ3-3 : tutorat final – Préparation stage CCP3+4 – SE7 IA –	140h centre
Février–Mars 2027	Dossiers professionnels – Examen blanc final – Jury blanc – Examens officiels DREETS	105h centre + stage CCP3+4 (210h)

Total : 798h en centre + 315h stage entreprise = 1 113h.

5. Modalités pédagogiques et ressources

5.1 Formation mixte – Dispositif multimodal

La formation est dispensée en modalité mixte, conformément aux articles D.6313-3-1 du Code du travail et 7.3 des CGU Mon Compte Formation. Elle combine :

- Séances en présentiel (350h) : cours magistraux, travaux en sous-groupes, mises en situation, jeux de rôles pédagogiques.
- Classes virtuelles synchrones (161h) : animation en temps réel, interaction avec le formateur, exercices pratiques en ligne et entretien individuel.
- Parcours e-learning asynchrone (287h) : modules interactifs sur Teachizy/ICLOUD, ressources documentaires, activités de consolidation, évaluations jalonnantes.

5.2 Accompagnement du formateur – Distanciel (Art. D.6313-3-1 CT et Art. 7.3 CGU MCF)

Conformément à la réglementation, un formateur référent est joignable selon les modalités suivantes :

- Messagerie sur la plateforme Teachizy : réponse sous 48h ouvrées.
- Email dédié : sylsoformation@gmail.com – réponse sous 24h ouvrées.
- Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi, 9h–12h / 13h–17h – 06 61 83 79 71.
- Points de suivi individuels bimensuels planifiés.
- Relance sous 48h en cas de non-connexion ou d'absence de progression détectée.
- Temps asynchrones tracés et horodatés sur la plateforme (connexions, exercices complétés, progression enregistrée).

L'assistance pédagogique est assurée par un formateur référent, dossier par dossier. Les groupes sont limités à 10 personnes.

5.3 Ressources et outils pédagogiques

- Accès à la plateforme LMS Teachizy/ICLOUD pendant toute la durée de la formation.
- Supports de cours dématérialisés (PDF, vidéos, infographies).
- Outils de création pédagogique : Canva, Teams, Zoom ou équivalent.
- Bibliothèque numérique de ressources professionnelles sur icloud
- Livret de suivi de la période en entreprise (obligatoire).

6. Modalités d'évaluation et sessions d'examen

6.1 Évaluations en cours de formation (ECF)

Bloc de compétences	Épreuve de certification	Préparation et examens blancs
CCP 1 – Concevoir	Dossier de Conception Pédagogique (DCP) + présentation orale devant le jury	SPD évalué S3 – Examen blanc CCP1 (novembre 2026)
CCP 2 – Animer	Séance d'animation observée par le jury (mise en situation professionnelle)	Examen blanc animation (novembre 2026)

Bloc de compétences	Épreuve de certification	Préparation et examens blancs
CCP 3 – Accompagner	Entretien professionnel + dossier d'accompagnement	Entretien individuel simulé S16 – Examen blanc CCP3 (janvier 2027)
CCP 4 – Qualité RSE	Rapport d'analyse de pratiques professionnelles (APP)	Journal de bord APP (tout au long) – Présentation veille S15

6.2 Session officielle de certification – Jury Ministère du Travail

- Session 14 – Examens blancs : 16–20 novembre 2026 et janvier–février 2027.
- Session 14 – Session officielle : 22–26 mars 2027 – convocations DREETS.
- Convocation transmise au moins 15 jours avant les épreuves.
- Dossier professionnel, livret ECF et attestation de stage requis avant les épreuves.

En cas de réussite partielle, des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) sont attribués. Le candidat dispose d'un délai légal pour présenter les blocs manquants.

7. Public visé, prérequis et admission

Public visé

- Formateur technique : titulaire d'un diplôme professionnel et de 3 ans d'expérience dans un domaine de spécialité.
- Formateur généraliste : niveau Bac (niveau 4) et 3 ans d'expérience, souhaitant former en insertion ou orientation.
- Tout public : salarié(e), demandeur(se) d'emploi, travailleur(se) indépendant(e).

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un domaine en lien avec le projet de formation.
- Maîtrise du français écrit et oral.
- Aisance avec les outils bureautiques et numériques de base.
- Capacités relationnelles permettant d'animer un groupe.
- Avoir un projet professionnel en lien avec les métiers de la formation.

Modalités d'admission

- Entretien de positionnement obligatoire avant toute inscription sur EDOF/CPF, pour valider le projet et l'adéquation à la formation.
- Tests de positionnement pour évaluer les prérequis.
- Inscription possible jusqu'à J-3 avant le démarrage, sous réserve de places disponibles.
- Financement CPF : prévoir un délai minimum de 11 jours ouvrés entre la commande et le démarrage.

8. Financements

CPF	Éligible – financement via Mon Compte Formation. Délai minimum de 11 jours ouvrés entre la commande et le démarrage.
AIF – France Travail	Pour les demandeurs d'emploi – Aide Individuelle à la Formation. Possibilité à vérifié toutes les années
AFC – France Travail	Action de Formation Conventionnée pour les demandeurs d'emploi via France Travail (actions collectives). Possibilité à vérifié toutes les années
OPCO	Contrat de professionnalisation pour les salariés en alternance – financement via l'OPCO de branche.

AGEFIPH	Pour les personnes en situation de handicap – aides mobilisables.
Région AURA	Convention de financement avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Possibilité a vérifié toutes les années
Financement personnel	Possible – cumul de financements envisageable selon la situation.

9. Accessibilité – Personnes en situation de handicap

So Coach Formation applique les normes d'accessibilité en vigueur. Locaux de plain-pied, accès PMR, parking à proximité.

Un référent handicap est désigné pour étudier les aménagements nécessaires : délais supplémentaires, supports adaptés, outils spécifiques. Aides AGEFIPH mobilisables.

Contact : contact@socoach-formation.com | 06 61 83 79 71

10. Caractéristiques de la formation

- Programme structuré par séquences progressives, conforme au REAC RNCP37275, avec évaluations intermédiaires à chaque étape.
- Module IA (35h) intégré dans chaque CCP, utilisé comme support pédagogique.
- Groupes de 10 personnes maximum.
- Accompagnement distanciel conforme à l'article D.6313-3-1 du Code du travail : formateur référent joignable du lundi au vendredi, 9h–12h / 13h–17h.
- Accès à la plateforme Teachizy/ICLOUD pendant toute la durée de la formation.
- Partenariats mobilisables pour la recherche de stage et d'emploi.
- Certification Qualiopi. Éligibilité CPF. Résultats de la session FPA 13 (2025) : 3 candidats sur 5 ont obtenu le titre complet (60 %), les 2 autres ont validé une partie des CCP (source : procès-verbaux du jury).

11. Débouchés professionnels

Le Titre Professionnel FPA donne accès aux métiers suivants du secteur de la formation et de l'accompagnement :

Métier	Secteurs et structures employeuses
Formateur(trice) professionnel(le) d'adultes	Organismes de formation, GRETA, AFPA, CFA, centres de formation en entreprise
Formateur(trice) indépendant(e) / Autoentrepreneur	Prestation de formation en compte propre, conseil pédagogique, ingénierie de formation
Formateur(trice) technique / Expert métier	Industrie, BTP, santé, commerce, numérique, artisanat
Concepteur(trice) pédagogique / Ingénieur(e) de formation	Outils numériques, e-learning, LMS, production de contenus multimodaux
Tuteur(trice) / Référent(e) pédagogique en entreprise	Grandes entreprises, ETI, service RH, centres de formation interne
Formateur(trice)-Conseiller(ère) en insertion	Missions Locales, PLIE, SIAE, CHRS, associations d'insertion, France Travail
Animateur(trice) de formation en ligne / E-formateur	Plateformes e-learning, FOAD, éditeurs de contenus pédagogiques numériques
Coordinateur(trice) pédagogique	Organismes de formation, écoles, CFA – coordination d'équipes de formateurs

Fiches ROME associées

- K2111 – Formation professionnelle

Évolutions de carrière possibles

- Responsable pédagogique / Directeur(trice) pédagogique d'un organisme de formation
- Ingénieur(e) de formation senior / Chef(fe) de projet formation
- Consultant(e) en formation et développement des compétences
- Coach professionnel certifié(e) (sous réserve d'un complément de formation)
- Créateur(trice) d'organisme de formation indépendant

12. Passerelles et évolutions de certification

Poursuites de parcours possibles

Certification	Certificateur	Modalité d'accès
Conseiller(ère) en insertion professionnelle – RNCP 37274 (code titre TP-00403)	Ministère du Travail	Titre distinct (3 CCP) : parcours de formation ou VAE
Responsable de formation – niveau 6	Plusieurs certificateurs (écoles, CNAM...) : vérifier le n° RNCP de l'organisme choisi	Poursuite d'études, selon les conditions d'admission
Manager de la formation – Niveau 7	Plusieurs certificateurs (CNAM, écoles...) : vérifier le n° RNCP de l'organisme choisi	Poursuite d'études, selon les conditions d'admission
VAE – Validation des Acquis de l'Expérience	Certificateur de la certification visée	Expérience en lien avec la certification visée

Valorisation des CCP obtenus

- Les CCP obtenus permettent de se présenter ultérieurement aux blocs manquants, dans les conditions fixées par la réglementation des titres professionnels du Ministère du Travail.
- Les CCP obtenus peuvent être mentionnés sur le CV et signalés aux employeurs.
- Les équivalences et passerelles officielles sont celles indiquées sur la fiche RNCP 37275 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37275/>

13. Conditions d'accès à la formation

Accès par la formation

- Tout public dès 18 ans, avec un projet professionnel dans la formation ou la transmission de compétences.
- Niveau Bac (niveau 4) minimum ou expérience professionnelle d'au moins 3 ans.
- Aucun prérequis de diplôme dans un domaine précis.

Accès par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

La VAE permet d'obtenir tout ou partie du TP FPA sans suivre la formation, sur la base de l'expérience professionnelle :

- Une expérience professionnelle en lien direct avec le titre visé (formation, enseignement).
- Dépôt d'un dossier de recevabilité auprès de la DREETS.
- Soutenance devant un jury désigné par le Ministère du Travail.
- So Coach Formation propose un accompagnement à la VAE, sur demande.

Accès par reconnaissance partielle (CCP)

Il est possible d'intégrer la formation directement sur un ou plusieurs blocs de compétences si le candidat :

- A déjà obtenu un ou plusieurs CCP lors d'une session antérieure.
- Bénéficie de dispenses accordées par le jury suite à une VAE partielle.
- Souhaite compléter une certification partielle obtenue dans un autre organisme.

Délai d'accès

Financement CPF	Délai minimum de 11 jours ouvrés entre la commande sur Mon Compte Formation et le démarrage.
Financement France Travail (AIF)	Délai d'instruction de 2 à 4 semaines auprès du conseiller France Travail.
Financement OPCO	Délai de 3 à 6 semaines selon l'OPCO concerné.
Financement personnel	Inscription possible jusqu'à J-3 avant le démarrage de la session.
Prochaine session	Session 15 – du 16/11/2026 au 09/07/2027 – 10 places.

Procédure d'inscription

- Étape 1 – Prise de contact : contact@socoach-formation.com ou 06 61 83 79 71.
- Étape 2 – Entretien de positionnement, obligatoire avant toute inscription CPF.
- Étape 3 – Remise du devis individualisé et du programme détaillé.
- Étape 4 – Montage du dossier de financement.
- Étape 5 – Validation de l'inscription et confirmation de la place en formation.

Le délai d'accès à la formation dépend de la programmation et des places disponibles. Les disponibilités pour les prochaines sessions peuvent être communiquées sur demande : <https://socoach-formation.com/contact/>

14. Réclamations et médiation de la consommation

Toute réclamation peut être adressée par écrit (courrier ou courriel), datée et précisant l'objet du différend, à : contact@socoach-formation.com ou SO COACH FORMATION – 1 Ter Chemin du Bout du Monde – 42110 Feurs. Elle est enregistrée et fait l'objet d'une réponse écrite.

Si vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre litige après nous avoir adressé une réclamation écrite, vous pourrez saisir le médiateur de la consommation désigné ci-dessous si vous avez reçu une réponse écrite négative de notre part ou si vous n'avez pas reçu de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la consommation, So Coach Formation a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est :

MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT / MED CONSO DEV

En ligne : www.medconsodev.eu

Par courrier : C/O Centre d'Affaires Stéphanois SAS – Immeuble L'Horizon – Esplanade de France – 3, rue J. Constant Milleret – 42000 Saint-Étienne

Contact

SO COACH FORMATION

1 Ter Chemin du Bout du Monde – 42110 Feurs (Loire)

Email : contact@socoach-formation.com | sylsoformation@gmail.com

Tél. : 06 61 83 79 71 | Site : socoach-formation.com/formations-loire/

SIRET : 89103536200013 | NDA : 84420351842 | Certifié Qualiopi QUA009948